# Henri de Nocey

Confrère de l'Oratoire

Entré = 1673 — Sorti = 1679

Né à Boucé (Orne), le 1650

Mort à la Trappe, le 25 février 1692

---

Notes bio-bibliographiques

P. Bonnardet
Pr. de l'Oratoire

**MM.** 610 , **page** 149 , **N°** 747

Le Conf. Henri de Nocey, Pair

Né à Bouray, dioc Sées, 23 ans depuis juillet dernier

Fils de Sébastien et Françoise de Pommereuil

Humanités philo à Caen, capitaine au régiment de Bourgogne

Entré à Paris le 17 janv. , vêtu le 1 fév. 1673

Pension : 400 ff et entretien

# DECEMBRE

27 **SAMEDI**. S. Jean, ap. 361-4

Conf de Nocey Henri
Bretenil III 357-361 notice

Batterel III 357-361

## XXXVIII. — Le Confrère Henri de Nocey

**Entré en 1673, sorti vers 1679.**

Henri de Nocey était un homme de condition, natif de Boucey, dans le diocèse de Séez, fils de Sébastien de Nocey et de Françoise de Pommereu (1), et cousin du marquis de Nocey, grand favori et puis disgrâcié sous feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume. Il était au service et capitaine au régiment de Bourgogne (2), lorsque, venu à Paris pour faire quelques recrues, il fut d'abord ébranlé de la nouvelle qu'il y apprit de la mort inopinée de son père ; puis tout à fait touché d'un sermon qu'il entendit dans notre église de St-Honoré, prêché par le P. Jean Chappuys, un des plus habiles et des plus saints prédicateurs que nous eussions de son temps. Le fruit de cette prédication fut que, songeant sérieusement à quitter le monde, M. de Nocey se présenta pour être de l'Oratoire, et y fut reçu le 1er février 1673, n'ayant encore que 23 ans (3).

Il fit son institution sous le P. de la Miramande avec un zèle et une ferveur si extraordinaires qu'il épuisa sa tête, et outra ses forces. Il fallut le tenir ensuite assez longtemps à Juilly, sans autre soin que celui de travailler à se rétablir ; puis, le P. François de la Tour, aujourd'hui notre général, avec qui il avait contracté une amitié tendre à l'Institution, enseignant la philosophie à Soissons en 1679, le confrère de Nocey souhaita d'aller étudier sous lui. Mais là, dans un redoublement de ferveur, trouvant notre vie

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*
(2) Voyez *Mémoire particulier.*
(3) *Registre de l'Institution de Paris.*

1/2 (fin du format)

trop douce pour un homme qui se croyait aussi redevable que lui à la justice de Dieu, il nous quitta pour s'aller confiner à titre d'ermite dans la forêt de Perseigne; et il nous débaucha, en partant, un autre confrère étudiant comme lui sous le P. de la Tour, dont on ne m'a pas su dire le nom.

Celui-ci était si avide de mortifications qu'il n'allait jamais à la table, sans s'être muni d'une poignée de cendres, qu'il jetait tout doucement dans sa soupe avant de la prendre; il ne lisait la *Somme* de saint Thomas qu'à genoux. Au bout d'un temps qu'ils eurent passé dans cette forêt avec un seul petit valet, qui leur allait quérir ce qui leur était nécessaire, ils furent obligés de déguerpir, parce que le feu ayant pris à cette forêt, on accusa leur petit valet de l'y avoir mis par son imprudence; ce qui retombait sur ses maîtres. Alors ils furent se présenter à M. de Rancé, abbé de la Trappe, pour être admis dans son monastère, dont ils avaient assez essayé la vie par celle qu'ils avaient menée dans la forêt. Le saint abbé, craignant dans ce dernier la délicatesse de sa complexion, l'adressa à la maison de Perseigne, dont la régularité était moins austère. Il y fit ses vœux; et lui, qui nous avait principalement quittés parce que ses supérieurs le pressaient de prendre les ordres, une fois profès, non seulement fut ordonné prêtre, mais encore destiné à la direction des religieuses des Clairets, où il est mort saintement.

Quant au confrère de Nocey, son tempérament vif et ardent fit que M. de la Trappe, aussi difficile à l'admettre dans sa maison qu'il l'avait été à l'égard de son camarade, crut qu'il lui suffisait de continuer sa première vie d'ermite dans une petite hutte, qu'il lui assigna à deux cents pas de la Trappe. Il s'y tint très longtemps avec une persévérance égale à son zèle, s'étant imposé pour règle et pour remède contre l'ennui, d'y partager son temps en trois sortes d'exercices, qu'il recommençait successivement: une demi-heure de prières, ensuite une demi-heure de

travail manuel, et puis une demi-heure de sainte lecture, outre l'attention qu'il avait de se mettre en prières pour s'unir aux saints solitaires, quand il entendait la cloche de leur office, et il y est mort, à ce qu'on m'a assuré, vers la fin du siècle dernier.

Pendant son séjour, le R. P. de la Tour, de qui je tiens presque tout ceci, étant allé faire un voyage de dévotion à la Trappe avec M. Pinetti, et souhaitant d'y avoir la consolation d'embrasser son ancien disciple et son cher ami, se transporta un jour jusqu'à la cellule de notre fervent hermite; mais celui-ci qui, pour éviter les importunes visites des curieux, s'y était ménagé deux portes, dès qu'il entendit arriver chez lui des étrangers, ne manqua pas, selon sa coutume, de se dérober par une des portes, quand il entendit qu'on entrait par l'autre. Ce qui fit que le P. de la Tour, ne voulant pas faire violence à son amour par la solitude, se contenta pour lors de tirer un crayon de sa poche, et d'inscrire son nom sur la table de son ami avec un passage tiré des confessions de Saint Augustin, qui dit en substance qu'on est toujours ami, quand on s'aime en celui en qui tous les hommes sont amis. Mais le lendemain matin, étant à la Trappe, un religieux vint lui dire qu'il ne tiendrait qu'à lui de s'entretenir avec M. de Nocey qui l'attendait à la porte du monastère, où il venait régulièrement tous les matins entendre la première messe, et emporter avec lui une certaine quantité de pain et une pinte de lait, qui faisait toute sa subsistance de la journée. Le P. de la Tour n'avait garde de refuser une entrevue si consolante pour l'un et pour l'autre ; et il en sortit très édifié de tous les sentiments de religion, où il trouva le Saint solitaire, qui a fini ses jours dans la pénitence et dans les consolations du Seigneur.

Lorsque le roi Jacques II, réfugié en France, fit une tentative pour se rendre maître de ses Etats d'Angleterre, usurpés par son gendre le prince d'Orange, M. de Nocey,

brûlant d'ardeur de donner son sang pour une cause si juste, qui était en même temps celle de la foi et de la religion, pressa fort M. de la Trappe de lui permettre de s'aller mettre à la suite du roi d'Angleterre, comme faisait beaucoup de noblesse du royaume. Le saint abbé s'y opposa quelque temps, craignant pour lui la dissipation que le tumulte de la guerre entraîne après soi ; puis consentit au voyage. Mais Dieu, content de la préparation du cœur de notre fervent solitaire à lui faire un sacrifice de sa vie, permit qu'il ne trouvât pas dans sa famille, où on le regardait comme un homme mort à toutes les prétentions du siècle, les facilités qu'il s'était promises pour se mettre en équipage et faire avec succès la campagne; ce qui l'obligea à reprendre le chemin de sa solitude.

Batterel III, 357-361



## XXXVIII. — Le Confrère Henri de Nocey,

Entré en 1673, sorti vers 1679.

Henri de Nocey était un homme de condition, natif de Boucey, dans le diocèse de Séez, fils de Sébastien de Nocey et de Françoise de Pommereu (1), et cousin du marquis de Nocey, grand favori et puis disgrâcié sous feu M. le duc d'Orléans, régent du royaume. Il était au service et capitaine au régiment de Bourgogne (2), lorsque, venu à Paris pour faire quelques recrues, il fut d'abord ébranlé de la nouvelle qu'il y apprit de la mort inopinée de son père ; puis tout à fait touché d'un sermon qu'il entendit dans notre église de St-Honoré, prêché par le P. Jean Chappuys, un des plus habiles et des plus saints prédicateurs que nous eussions de son temps. Le fruit de cette prédication fut que, songeant sérieusement à quitter le monde, M. de Nocey se présenta pour être de l'Oratoire, et y fut reçu le 1er février 1673, n'ayant encore que 23 ans (3).

Il fit son institution sous le P. de la Mirande avec un zèle et une ferveur si extraordinaires qu'il épuisa sa tête, et outra ses forces. Il fallut le tenir ensuite assez longtemps à Juilly, sans autre soin que celui de travailler à se rétablir ; puis, le P. François de la Tour, aujourd'hui notre général, avec qui il avait contracté une amitié tendre à l'Institution, enseignant la philosophie à Soissons en 1679, le confrère de Nocey souhaita d'aller étudier sous lui. Mais là, dans un redoublement de ferveur, trouvant notre vie

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*
(2) Voyez *Mémoire particulier.*
(3) *Registre de l'Institution de Paris.*

trop douce pour un homme qui se croyait aussi redevable que lui à la justice de Dieu, il nous quitta pour s'aller confiner à titre d'ermite dans la forêt de Perseigne; et il nous débaucha, en partant, un autre confrère étudiant comme lui sous le P. de la Tour, dont on ne m'a pas su dire le nom.

Celui-ci était si avide de mortifications qu'il n'allait jamais à la table, sans s'être muni d'une poignée de cendres, qu'il jetait tout doucement dans sa soupe avant de la prendre; et il ne lisait la *Somme* de saint Thomas qu'à genoux. Au bout d'un temps qu'ils eurent passé dans cette forêt avec un seul petit valet, qui leur allait quérir ce qui leur était nécessaire, ils furent obligés de déguerpir, parce que le feu ayant pris à cette forêt, on accusa leur petit valet de l'y avoir mis par son imprudence; ce qui retombait sur ses maîtres. Alors ils furent se présenter à M. de Rancé, abbé de la Trappe, pour être admis dans son monastère, dont ils avaient assez essayé la vie par celle qu'ils avaient menée dans la forêt. Le saint abbé, craignant dans ce dernier la délicatesse de sa complexion, l'adressa à la maison de Perseigne, dont la régularité était moins austère. Il y fit ses vœux; et lui, qui nous avait principalement quittés parce que ses supérieurs le pressaient de prendre les ordres, une fois profès, non seulement fut ordonné prêtre, mais encore destiné à la direction des religieuses des Clairets, où il est mort saintement.

Quant au confrère de Nocey, son tempérament vif et ardent fit que M. de la Trappe, aussi difficile à l'admettre dans sa maison qu'il l'avait été à l'égard de son camarade, crut qu'il lui suffisait de continuer sa première vie d'ermite dans une petite hutte, qu'il lui assigna à deux cents pas de la Trappe. Il s'y tint très longtemps avec une persévérance égale à son zèle, s'étant imposé pour règle et pour remède contre l'ennui, d'y partager son temps en trois sortes d'exercices, qu'il recommençait successivement: une demi-heure de prières, ensuite une demi-heure de

travail manuel, et puis une demi-heure de sainte lecture, outre l'attention qu'il avait de se mettre en prières pour s'unir aux saints solitaires, quand il entendait la cloche de leur office, et il y est mort, à ce qu'on m'a assuré, vers la fin du siècle dernier.

Pendant son séjour, le R. P. de la Tour, de qui je tiens presque tout ceci, étant allé faire un voyage de dévotion à la Trappe avec M. Pinette, et souhaitant d'y avoir la consolation d'embrasser son ancien disciple et son cher ami, se transporta un jour jusqu'à la cellule de notre fervent ermite ; mais celui-ci qui, pour éviter les importunes visites des curieux, s'y était ménagé deux portes, dès qu'il entendit arriver chez lui des étrangers, ne manqua pas, selon sa coutume, de se dérober par une des portes, quand il entendit qu'on entrait par l'autre. Ce qui fit que le P. de la Tour, ne voulant pas faire violence à son amour pour la solitude, se contenta pour lors de tirer un crayon de sa poche et d'écrire son nom sur la table de son ami avec un passage tiré des confessions de Saint Augustin, qui dit en substance qu'on est toujours ami, quand on s'aime en celui en qui tous les hommes sont amis. Mais le lendemain matin, étant à la Trappe, un religieux vint lui dire qu'il ne tiendrait qu'à lui de s'entretenir avec M. de Nocey qui l'attendait à la porte du monastère, où il venait régulièrement tous les matins entendre la première messe, et emporter avec lui une certaine quantité de pain et une pinte de lait, qui faisait toute sa subsistance de la journée. Le P. de la Tour n'avait garde de refuser une entrevue si consolante pour l'un et pour l'autre ; et il en sortit très édifié de tous les sentiments de religion, où il trouva le saint solitaire, qui a fini ses jours dans la pénitence et dans les consolations du Seigneur.

Lorsque le roi Jacques II, réfugié en France, fit une tentative pour se rendre maître de ses Etats d'Angleterre, usurpés par son gendre le prince d'Orange, M. de Nocey

brûlant d'ardeur de donner son sang pour une cause si juste, qui était en même temps celle de la foi et de la religion, pressa fort M. de la Trappe de lui permettre de s'aller mettre à la suite du roi d'Angleterre, comme faisait beaucoup de noblesse du royaume. Le saint abbé s'y opposa quelque temps, craignant pour lui la dissipation que le tumulte de la guerre entraîne après soi ; puis consentit au voyage. Mais Dieu, content de la préparation du cœur de notre fervent solitaire à lui faire un sacrifice de sa vie, permit qu'il ne trouvât pas dans sa famille, où on le regardait comme un homme mort à toutes les prétentions du siècle, les facilités qu'il s'était promises pour se mettre en équipage et faire avec succès la campagne ; ce qui l'obligea à reprendre le chemin de sa solitude.

# Le Confrère Henri de Nocey

---

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25.684) T. IV. p. 110 =

Adry se contente de reproduire l'article du P. Batterel.

---

M.M. 607, 3e catalogue, N° 1054 =

Henri de Nocey, du diocèse de Séez, entré à Paris en 1673. Sorti

---

M.M. 610, p. 75, N° 747 =

Henri de Nocey, fils de Mre Sébastien de Nocey chr de Françoise de Gommerenlée, natif de Boucé, dioc. de Séez, 23 ans depuis juillet dernier a fait sa philosophie à Caen, pas tonsuré
entré le 17 janvier, veille de la Purification de la Vierge 1673
400tt et s'entretiendra
a été capitaine au régiment de Bourgogne

cf. Carton XVI bis Trappe